



Aubusson, le 13 février 2021

## CONVOCATION CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE ORDINAIRE

Cher(e) collègue,

Je vous serais obligé de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la passerelle « Salle des Conférences » le :

**Mercredi 17 mars 2021 à 18h15**

Ordre du jour :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Compte-rendu et procès-verbal du Conseil Municipal du 6 février 2021
3. Installation d'un conseiller municipal
4. Élection d'un adjoint et d'un délégué
5. Convention d'adhésion au programme « Petite Ville de Demain »
6. Modification des statuts du SDEC23
7. Motion pour le maintien de l'enseignement scolaire dans de bonnes conditions
8. Approbation des comptes de gestion 2020
  - 8.1 - Budget de la Commune
  - 8.2 - Budget annexe de l'eau
  - 8.3 - Budget annexe de l'assainissement
9. Approbation des comptes administratifs 2020
  - 9.1 - Budget de la Commune
  - 9.2 - Budget annexe de l'eau
  - 9.3 - Budget annexe de l'assainissement
10. Affectation des résultats 2020
  - 10.1 - Budget de la Commune
  - 10.2 - Budget annexe de l'eau
  - 10.3 - Budget annexe de l'assainissement
11. Orientations budgétaires 2021
12. Questions et informations diverses

Je vous prie d'agréer, Cher(e) collègue, l'expression de mes salutations distinguées.

Miche MOINE

Maire d'Aubusson

Etat d'Urgence Sanitaire : Compte tenu de la tenue du conseil municipal pendant les horaires du couvre-feu, aucun public ne sera autorisé à assister à la séance. Seuls les journalistes peuvent assister au conseil municipal dans la limite de 6 personnes. La séance du Conseil Municipal sera accessible en direct au public de manière électronique.